

Getlink SE
Déclaration sur l'esclavage moderne
pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019

INTRODUCTION

Getlink s'engage à prévenir toute forme d'esclavage moderne, de trafic d'êtres humains ou de travail des enfants au sein de son groupe et de sa chaîne d'approvisionnement. Nos politiques et procédures reflètent notre objectif d'agir de manière éthique et intègre, dans toutes nos relations commerciales.

La publication de cette déclaration a été retardée pour permettre à Getlink d'évaluer l'impact de la pandémie de Covid 19 sur notre engagement à prévenir toute forme d'esclavage moderne. Les conclusions auxquelles nous sommes parvenus et les mesures que nous avons prises pour contrer cet impact sont présentées ci-dessous.

NOTRE STRUCTURE ET NOS ACTIVITES

Getlink SE est une société enregistrée en France et regroupe un certain nombre d'entreprises actives dans les domaines de la gestion des infrastructures et de l'exploitation des transports. Le groupe compte plus de 3 300 employés et opère principalement en France et au Royaume-Uni. Le groupe réalise un chiffre d'affaires annuel global de plus d'un milliard d'euros, dont environ 85 % sont générés par Eurotunnel. Eurotunnel est le nom commercial d'un partenariat entre une société anglaise "The Channel Tunnel Group Ltd" et une société française "France-Manche SA" qui est, en vertu d'une concession jusqu'en 2086 accordée par les gouvernements britannique et français, responsable de l'exploitation de la liaison fixe du tunnel sous la Manche.

Notre entreprise est organisée en deux principaux segments commerciaux :

1. **La liaison fixe du tunnel sous la Manche:** Eurotunnel exploite la liaison fixe du tunnel sous la Manche entre la France et le Royaume-Uni. Le tunnel sous la Manche est utilisé par les navettes d'Eurotunnel, les trains de passagers à grande vitesse et les services internationaux de fret ferroviaire.
2. **Services de fret ferroviaire :** Les services internationaux, nationaux et locaux de transport de fret ferroviaire sont exploités par Europorte SAS. Europorte SAS et d'autres sociétés du groupe fournissent un large éventail de services intégrés, de formation et d'autres services à l'industrie, ainsi que des services de gestion des infrastructures pour les autorités publiques.

NOS CHAINES D'APPROVISIONNEMENT

Nous travaillons avec un large éventail de fournisseurs qui fournissent une variété de biens et de services liés aux chemins de fer, à la construction et aux infrastructures. Nous achetons également des biens et des services conçus pour répondre aux besoins quotidiens de nos clients et de notre personnel.

Nous avons mis en place un processus visant à garantir que nos fournisseurs respectent nos normes éthiques. Nous ne tolérons pas l'esclavage ou la traite des êtres humains au sein de nos chaînes d'approvisionnement.

Nos politiques et contrats d'approvisionnement exigent de nos fournisseurs qu'ils respectent notre Charte Ethique et Comportements ainsi qu'un certain nombre d'autres politiques, notamment celles relatives à l'esclavage moderne et au travail illégal. En outre, nos contrats contiennent des dispositions détaillées sur les lois relatives au travail illégal et à l'esclavage moderne.

S'agissant des contrats mis en oeuvre en France et conformément au Code du travail français, nous exigeons que les fournisseurs et sous-traitants se conforment aux exigences posées par le droit français sur le travail illégal en fournissant certains documents. Ces documents incluent une attestation de conformité à l'obligation de vigilance délivrée par l'organe de sécurité sociale français compétent, qui atteste de l'exécution, par le fournisseur en question, de ses obligations déclaratives auprès des autorités compétentes. Une conformité équivalente est exigée des fournisseurs non domiciliés en France. Nous exigeons également, le cas échéant, que le fournisseur fournisse une liste énumérant les noms de tous les salariés étrangers travaillant sur un contrat et tenus d'avoir un permis de travail. Pendant toute la durée du contrat, le prestataire doit à nouveau confirmer qu'il respecte cette obligation selon une périodicité semestrielle.

S'agissant des contrats mis en oeuvre au Royaume-Uni, nous exigeons des fournisseurs qu'ils respectent la loi de 2015 sur l'esclavage moderne, ou les lois applicables au travail illégal dans le pays où le fournisseur est domicilié et dans le pays où le contrat est mis en oeuvre (si différent). Si une législation équivalente n'existe pas dans le pays où le contrat est mis en oeuvre, nous exigeons que le fournisseur se conforme aux principes juridiques du pays où les biens ou services doivent être fournis.

Si un fournisseur sous-traite l'une de ses obligations à des entités basées en dehors de la France ou du Royaume-Uni et/ou s'il a recours à des salariés étrangers pour qu'ils travaillent sur un contrat, nous exigeons du fournisseur qu'il respecte les obligations suivantes :

- veiller à ce que tout salarié détaché ou sous-traitant soit logé dans un logement respectueux de la dignité humaine ;
- veiller à ce que ses sous-traitants se plient à l'ensemble des obligations légales, des dispositions impératives et des conventions collectives applicables à leurs salariés ;
- veiller à ce que ses salariés détachés ou ceux de ses sous-traitants perçoivent le salaire minimum légal ou collectivement convenu.

Depuis notre dernière déclaration, Getlink a créé et mis en place des ressources en ligne dédiées aux fournisseurs. Les ressources sont hébergées dans une rubrique documentation sur notre site internet avec des liens vers les politiques, documents et informations que les fournisseurs doivent respecter pour travailler avec Getlink ou ses filiales. La rubrique documentation contient des liens vers les politiques de Getlink relatives à:

- L'esclavage moderne ;

- La lutte contre le travail illégal (*Obligation de vigilance*);
- La procédure de lanceur d'alerte; et
- L'éthique et les comportements.

Les ressources contiennent également un lien vers les exigences spécifiques auxquelles les fournisseurs doivent se conformer pour travailler sur les sites britanniques et français d'Eurotunnel pendant la pandémie Covid-19. Des protocoles similaires s'appliquent aux activités sur les sites exploités par Europorte et Eleclink. Ces protocoles sont conçus pour garantir la santé et la sécurité de notre personnel et de nos fournisseurs.

Les politiques, documents et informations fournis par Getlink à ses fournisseurs sont utilisés ensemble pour s'assurer que les fournisseurs sont conscients et liés par l'engagement du groupe à empêcher l'esclavage moderne et le travail illégal. Nous travaillons à la réalisation d'une initiative à l'échelle du groupe qui exigera de tous les fournisseurs, au début d'un contrat et pendant toute sa durée, de signer une déclaration de conformité aux politiques de Getlink qui confirme leur acceptation et leur respect continu des politiques et procédures de Getlink en matière de conformités.

Nos politiques sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains

La politique de Getlink en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) est basée sur le respect des droits fondamentaux de l'homme tels que définis par la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail. Le groupe est également signataire du Pacte mondial des Nations unies et adhère pleinement à ses principes fondamentaux relatifs aux droits de l'homme. Le conseil d'administration de Getlink soutient pleinement les principes énoncés dans ces normes et codes internationaux.

Les activités de conformité de Getlink mettent en œuvre ce soutien par le biais de politiques et de procédures qui traitent des questions nationales et binationales. En particulier, la politique de Getlink en matière de RSE comprend une Charte d'Éthique et Comportements comprenant un ensemble de procédures opérationnelles qui définissent une approche commune pour toutes les sociétés du groupe. L'ensemble du personnel, des fournisseurs et des contractants sont tenus de respecter les principes énoncés dans la Charte.

Le groupe a chargé un comité interne de surveiller notre respect des questions relatives à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains et de mettre en œuvre des politiques pour les combattre. Le comité veillera à ce que les risques d'esclavage moderne et de traite des êtres humains soient communiqués à notre personnel, à nos fournisseurs et à nos contractants. La conformité de Getlink sera étroitement surveillée par le conseil d'administration et nos auditeurs internes.

Depuis notre dernière déclaration, en décembre 2019, Getlink a nommé une Directrice pour la responsabilité sociale des entreprises ("RSE"). La Directrice de la RSE rend compte à la Directrice financière. La Directrice financière siège au Comité exécutif du groupe qui assiste le Conseil d'administration dans la gestion générale et assure la coordination des activités et la mise en œuvre de la politique du groupe avec et entre Getlink S.E. et les sociétés du groupe.

En 2019, conscient de la transformation continue de la société et de l'évolution rapide des attentes de ses parties prenantes, le groupe Getlink a lancé une révision de notre analyse de la matérialité. Les mesures prises comprenaient le diagnostic, l'identification et la hiérarchisation des défis de la RSE auxquels le groupe est confronté. Ce processus a permis au groupe de vérifier la pertinence des défis auxquels il est confronté et a fourni une base solide pour l'examen par le groupe de sa future stratégie de RSE et de ses engagements. En 2020, le directeur RSE du groupe a lancé un projet de renouvellement de la stratégie RSE du groupe pour la période 2021- 2025.

FORMATION

La formation au sein du groupe est transmise par la structure de gestion aux équipes opérationnelles concernées et est accessible à l'ensemble du personnel. De même, nos fournisseurs et entrepreneurs sont censés veiller à ce que leur personnel et leurs chaînes d'approvisionnement se conforment à la législation française et/ou britannique relative à l'esclavage moderne et la traite des êtres humains. La formation sur l'esclavage moderne pour tout le personnel du groupe a été dispensée via un module de formation en ligne dans le cadre du programme Getlink "Get Compliant". Nous continuerons à mettre à la disposition de notre personnel, de nos fournisseurs et de nos sous-traitants des formations et des conseils sur les risques de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains.

CONTROLE ET DILIGENCE RAISONNABLE

Nous travaillons à l'achèvement d'une initiative à l'échelle du groupe qui garantira que tous les contrats des sociétés du groupe Getlink contiennent des dispositions détaillées relatives aux lois sur le travail illégal et l'esclavage moderne. Ces dispositions contractuelles exigent que les fournisseurs et sous-traitants respectent les exigences des lois françaises et/ou anglaises relatives à l'esclavage moderne/au travail illégal telles qu'elles s'appliquent dans le pays où les travaux ou services sont exécutés ou livrés, ou dans lequel le fournisseur est domicilié et que les fournisseurs imposent des exigences similaires à leurs sous-traitants et fournisseurs. Notre procédure de lanceur d'alerte peut être utilisée par notre personnel, nos fournisseurs et nos entrepreneurs. Aucun rapport de dénonciation sur l'esclavage moderne ou le travail illégal n'a été fait au cours de l'année. Nous rendrons compte de ces dénonciations dans notre prochaine déclaration sur l'esclavage moderne et dans le document d'enregistrement Getlink.

Nous travaillons à l'achèvement d'une initiative à l'échelle du groupe qui garantira que toutes les sociétés du groupe Getlink mettent en œuvre une diligence et un contrôle accrus des fournisseurs en améliorant et en actualisant nos processus d'évaluation des fournisseurs. Une fois cette initiative terminée, toutes les sociétés du groupe bénéficieront de:

- Un questionnaire actualisé sur les obligations de diligence des fournisseurs;
- L'accès à un coin documentation sur notre site web avec des liens vers les politiques, documents et informations que les fournisseurs doivent respecter pour pouvoir travailler avec Getlink;
- Un processus exigeant des fournisseurs qu'ils certifient leur conformité aux lois modernes sur l'esclavage et le travail illégal;

- Un processus de vérification du respect par les fournisseurs des exigences de l'obligation de vigilance; et
- Une mise à jour de notre approche de la RSE.

LES RESULTATS DE CES PROCESSUS AMELIORES SERONT EVALUES ET CONTROLES PAR NOTRE COMITE DE CONFORMITE.

AUTRES MESURES

Pendant la pandémie actuelle de Covid 19, nous avons pris des mesures supplémentaires pour lutter contre l'esclavage moderne et le travail illégal en nous concentrant sur la santé et la sécurité de nos employés et du personnel des entreprises sous-traitantes. Comme de nombreuses entreprises du secteur des transports, nous connaissons des fluctuations dans la demande de nos services et nous sommes conscients de l'impact de la situation actuelle sur notre personnel. En particulier, nous comprenons que les changements apportés aux pratiques de travail (activités partielles en France, congés et programme de soutien à l'emploi au Royaume-Uni, et l'augmentation du nombre de personnes travaillant à domicile) peuvent avoir des répercussions sur le bien-être mental et physique de ceux qui travaillent pour nous. Cela peut à son tour accroître les risques d'exploitation du travail. Pour faire face à ce risque, nous avons mis en place des mesures destinées à assurer le bien-être de nos employés. Les directeurs ont reçu pour instruction de veiller attentivement au bien-être du personnel travaillant à distance et de rester en contact régulier avec les membres de l'équipe. Des lignes téléphoniques d'aide et de conseil sont disponibles pour aider les travailleurs à résoudre leurs problèmes personnels et professionnels. En outre, nos départements des ressources humaines et de la santé au travail sont à la disposition des travailleurs en fonction de leurs besoins.

Dès le début de la pandémie, nous avons cherché à nous engager de manière proactive avec nos fournisseurs afin de minimiser l'impact sur leurs entreprises et les nôtres. Bien que certaines de nos activités de projets et de biens et services aient été interrompues ou réduites, nous avons cherché à maintenir de bonnes relations avec nos fournisseurs afin d'être prêts à une reprise des activités à l'avenir.

En plus de ce qui précède :

- Nous continuerons à mettre à la disposition de notre personnel, de nos fournisseurs et de nos contractants des formations et des conseils sur les risques de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains;
- Nous continuerons à évaluer, à surveiller et à travailler pour réduire le risque potentiel d'esclavage moderne et de traite des êtres humains dans nos entreprises et nos chaînes d'approvisionnement en surveillant étroitement nos processus de diligence raisonnable.

Nous nous sommes efforcés d'atteindre les objectifs fixés dans notre précédente déclaration sur l'esclavage moderne et, comme le démontre cette déclaration, d'aller plus loin. Dans notre prochaine déclaration, nous avons l'intention de rendre compte des efforts que nous avons déployés pour faire face aux risques que nous avons rencontrés au cours de cette période et de la manière dont nous avons adapté nos activités et nos priorités en conséquence. Nous

avons également l'intention de renforcer nos rapports sur la procédure de lanceurs d'alertes, l'esclavage moderne et le travail illégal.

Cette déclaration est faite conformément à la section 54(1) de la loi britannique sur l'esclavage moderne de 2015 et constitue la déclaration de notre groupe sur l'esclavage et la traite des êtres humains pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yann Leriche', written in a cursive style.

Yann Leriche
Getlink SE
Décembre 2020